



Lyon, le 5 janvier 2017

COMMUNIQUE

Violences sur les pompiers : la mobilisation gagne la rue

L'UNSA SDMIS participera à une manifestation le 8 janvier 2018 à partir de 9h30, rue de la Madeleine à Lyon 7^{ème} (caserne Lyon-Rochat) pour protester et manifester son inquiétude et son indignation face aux violences faites aux sapeurs pompiers.

Les sapeurs-pompiers du SDMIS et de France ont encore été confrontés à des actes d'une violence verbale et physique **inacceptable** en cette fin d'année 2017.

DES CHIFFRES EN CONSTANTE AUGMENTATION

Après une hausse de 21% en 2015, c'est une nouvelle hausse de 17,6% du nombre de sapeurs-pompiers victimes d'une agression en 2016, soit 2280 agents :

- 6 à 7 sapeurs pompiers sont agressés par jour. C'est 1 agression toutes les 4 heures !
- S'agissant d'un phénomène principalement urbain, les pompiers professionnels sont 6 fois plus exposés que les pompiers volontaires.
- Ces agressions ont entraîné 1613 journées d'arrêt de travail en 2016.
- 414 véhicules de sapeurs-pompiers ont été endommagés, pour un préjudice total estimé de 283.442 euros (+183,4% par rapport à 2015).

Dans la nuit du 31 décembre, dans certaines casernes, c'est la peur au ventre que sont intervenus les sapeurs-pompiers.

L'UNSA DIT STOP !

DES MESURES DE BON SENS

Associée à l'UNSA SDIS de FRANCE, l'UNSA-SDMIS 69 demande :

- De nouvelles dispositions législatives pour punir les auteurs de violences faites contre les sapeurs pompiers
- Le recensement des services d'incendie et de secours n'ayant pas encore mis en place de protocole SDIS / gendarmerie / police concernant les dépôts de plainte.
- La systématisation des dépôts de plaintes et de l'accompagnement des agents.
- La mise en place systématique de la protection fonctionnelle des agents.
- L'anonymisation des dépôts de plainte.
- L'interdiction des bandes patronymiques sur les uniformes (nom de l'agent).
- L'attribution de la Nouvelle Bonification Indiciaire dite « quartiers prioritaires ».
- Le renforcement des procédures opérationnelles interservices et des formations ad hoc.
- Des campagnes d'information : communication, médias, réunions publiques, etc.
- La généralisation de dispositifs techniques : renforcement des vitres et pare-brises des engins (verre spécial, film sécurité, etc.), couvertures anti-feu dans les habitacles, etc.

Contacts : 06 15 48 41 10
06 14 73 08 17